



Centre de gestion
de Seine-et-Marne
Fonction Publique Territoriale

CONSEIL D'ADMINISTRATION SÉANCE DU 27 JANVIER 2022 – 9H30

COMPTE RENDU

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de Seine-et-Marne, légalement convoqué le 21 janvier 2022, s'est réuni en son siège, sous la présidence de Mme Anne THIBAUT, Présidente du Centre de gestion de Seine-et-Marne, Maire d'Arville, le jeudi 27 janvier 2022 à 9h30.

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Mme Anne THIBAUT Maire de ARVILLE - Présidente	Présente	Mme Isoline GARREAU Maire de DIANT	Excusée
M. Jacques HEESTERMANS Adjoint au Maire de Cesson 1 ^{er} Vice-Président	Présent	M. Vijay-Damien POIRIER Conseiller municipal Mairie de CESSON	Excusé
M. Mathieu VISKOVIC Maire de NOISIEL – Vice-Président de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne 2 ^{ème} Vice-président	Présent	M. Pascal FOURNIER Vice-Président du Syndicat mixte COLVATRI	Excusé
M. Gérard CHOMONT Maire de Crégy-les-Meaux 3 ^{ème} Vice-président	Présent	Mme Gisèle DEVIE Adjointe au Maire de GREGY-LES- MEAUX	Excusée
M. Jean-François BERGAMINI Maire de CHANGIS-SUR-MARNE	Présent *	/	
Mme Monique BOURDIER Maire de BOULEURS - Secrétaire du bureau	Présente	Mme Analia HALLER Adjointe au Maire de ROISSY-EN- BRIE	Présente * ** A voté pour M. BOUCHART qui lui a donné pouvoir
Mme Joëlle VACHER Adjointe au Maire de VERNEUIL L'ETANG – Membre du bureau	Présente	Mme Valérie BENARD Conseillère municipale - Mairie de FONTENAY-TRESIGNY	Excusée
Mme VERTENEUILLE Nicole Adjointe au Maire de TORCY - Membre du bureau	Excusée	Mme Béatrice RIOLET Adjointe au Maire de LA FERTE- GAUCHER	Présente
M. Gérard CHANCLUD Maire de LA CHAPELLE-LA-REINE – Membre du bureau	Excusé	M. David CHARPENTIER Adjoint au Maire de ESBLY	Présent
M. François BOUCHART Maire de ROISSY-EN-BRIE – Membre du bureau	Excusé Pouvoir à Mme HALLER	Mme Françoise SAVY Conseillère municipale – Mairie de COMBS LA VILLE	Excusée
Mme Nathalie DUTRIAUX Adjointe au Maire CHAUMES-EN- BRIE - Membre du bureau	Présente	M. Vincent MEVEL Maire de LARCHANT	Excusé

* Assistait à la réunion en visioconférence

** Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

M. Bernard JACOTIN Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie – Membre du bureau	Excusé Pouvoir à Mme THIBAUT	M. Pierre YVROUD Président du Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne – Maire de LA ROCHETTE	Excusé
Mme Marie-Martine SALLES Adjointe au Maire de COMBS-LA-VILLE	Présente *	M. Yves JEGO Conseiller municipal – Mairie de MONTEREAU-FAULT-YONNE	Excusé
Mme Nicole BUROT Adjointe au Maire de EVRY-GREGY-SUR-YERRES	Présente	M. Laurent JACQUIN Adjoint au Maire de CLAYE-SOUILLY	Excusé
M. Patrick SNAKOWSKI Adjoint au Maire de LONGPERRIER	Excusé	M. Jacques DELPORTE Adjoint au Maire de FERRIERES-EN-BRIE	Excusé
M. Thierry SEGURA Maire de BOISSETTES	Présent *	Mme Martine WESOLOWSKI Conseillère municipale - Mairie de SOLERS	Excusée
Mme Céline MICHARD Conseillère municipale - Mairie de ROZAY-EN-BRIE	Présente	Mme Ornella GUY Conseillère municipale - Mairie de POINCY	Excusée
M. Gilles GROSLEVIN Maire de SOLERS	Présent	Mme Pascale PRUNET Adjointe au Maire de CHEVRY-COSSIGNY	Présente * **
M. François RATIER Adjoint au Maire de NANTEAU-SUR-ESSONNE	Excusé	M. Serge DURAND Adjoint au Maire de LE MEE-SUR-SEINE	Présent
M. Julien BOUSSANGE Adjoint au Maire de CLAYE-SOUILLY	Présent	Mme Valérie JACQUENET Conseillère municipale - Mairie de MONTIGNY-SUR-LOING	Excusée
Mme Pascale LEVAILLANT Maire de LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX	Présente	Mme Claude RAIMBOURG Adjointe au Maire de DOUE	Excusée
M. Christian TAILLEFUMIER Conseiller municipal - Mairie de HERICY	Présent	M. Alain AUBRY Maire de LE MESNIL-AMELOT	Excusé
Mme Ghyslaine COURET Adjointe au Maire de MONTEVRAIN	Excusée	M. Jacques KECK Adjoint au Maire de CROISSY-BEAUBOURG	Excusé
Mme Eliane FERRER Vice-Présidente de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie	Présente	Mme Isabelle PERIGAULT Présidente de la Communauté de communes Val Briard – Maire de PLESSIS-FEUX-AUSSOUX	Excusée
Mme Emmanuelle VIELPEAU Adjointe au Maire de MEAUX	Excusée	M. Didier ATTALI Conseiller municipal - Mairie de MEAUX	Excusé
Mme Colette BOISSOT Adjointe au Maire de CHELLES	Excusée	Mme Annie FERRI Adjointe au Maire de CHELLES	Excusée
Mme Marie-Liesse DUPUY Adjointe au Maire de MELUN	Excusée	Mme Monique CELLERIER Adjointe au Maire de MELUN	Excusée

* Assistait à la réunion en visioconférence

** Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

SECRETARE DE SEANCE : Monique BOURDIER

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Mme Chrystel LECLERC	Directrice générale des services
M. David SERGEANT	Responsable des Finances
Mme Stéphanie PETROVIC	Assistante de direction

Membres titulaires du Conseil d'Administration	27
Membres suppléants du Conseil d'administration	27
Quorum	9
Présents prenant part au vote	20
Présents ne prenant pas part au vote	2
Pouvoirs	2
Votants	22

Adoption du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2021

Adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1 - EXERCICE 2022 - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ANNEXE) – Délibération n° 22/01

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est un exercice réglementaire imposé par le Code général des collectivités territoriales, il s'appuie désormais sur le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB).

En effet, pour mémoire, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a modifié les modalités de cette étape obligatoire dans le cycle budgétaire.

Les principales modifications sont :

- Lorsqu'un site internet existe, le rapport adressé au conseil d'administration à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires doit être mis en ligne.
- Dans les 2 mois précédant le vote du budget, le Président de l'établissement présente au conseil d'administration, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.
- le rapport comporte également la présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. Il est transmis au préfet ; il fait l'objet d'une publication.

Les membres du Conseil d'administration sont invités à débattre sur le ROB joint en annexe pour l'exercice 2022 et à prendre acte de ce débat.

Par note du 16 février 2017, le Préfet de Seine-et-Marne a indiqué aux collectivités de Seine-et-Marne que la délibération relative au débat d'orientations budgétaires devait faire l'objet d'un vote de l'assemblée délibérante. Ainsi, par son vote, l'assemblée délibérante prend acte de la tenue du débat sur la base d'un rapport ce qui a pour effet de constater aussi l'existence du rapport.

A l'unanimité, le Conseil d'administration prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2022 à partir du rapport d'orientations budgétaires présenté par Mme la Présidente et transmis aux membres du conseil d'administration.

Sujets abordés après épuisement de l'ordre du jour :

- Présentation des services de la direction des systèmes d'information et du numérique :
 - Service informatique
 - Services communication
- Présentation du nouveau site Internet du CDG77

Séance levée à 11h40

Fait à Lieusaint, le 27 janvier 2022



La Présidente du Centre de Gestion,
Maire d'Arville,

Anne THIBAULT,
Chevalier de l'ordre national du Mérite

La délibération et le rapport d'orientations budgétaires 2022 sont consultables à l'accueil du Centre de Gestion de Seine-et-Marne.

Date d'affichage du compte rendu et de publication sur le site Internet : - 4 FFV. 2022